

APPAREIL POUR L'INJECTION CONTRE L'HUMIDITE ASCENSIONNELLE :

Cet appareil vous est fourni en ordre de marche parfait. Nous comptons sur vous pour nous le ramener dans l'état où il vous a été confié, sans quoi, nous nous verrions dans l'obligation de vous demander de nous régler le montant des frais résultant de sa remise en état.

Il ne peut être utilisé que pour le traitement des murs humides (humidité capillaire) exclusivement à l'aide des produits **CAPILASIL** ou **CAPILASIL HS** suivant la technique décrite ci-dessous.

Cet appareil se compose d'une pompe et d'une lance à injection.

En cas de problèmes avec l'utilisation l'injecteur ou de la pompe, veuillez ne pas forcer le mécanisme et nous contacter au 0032-(0)81/83.57.57. Merci.

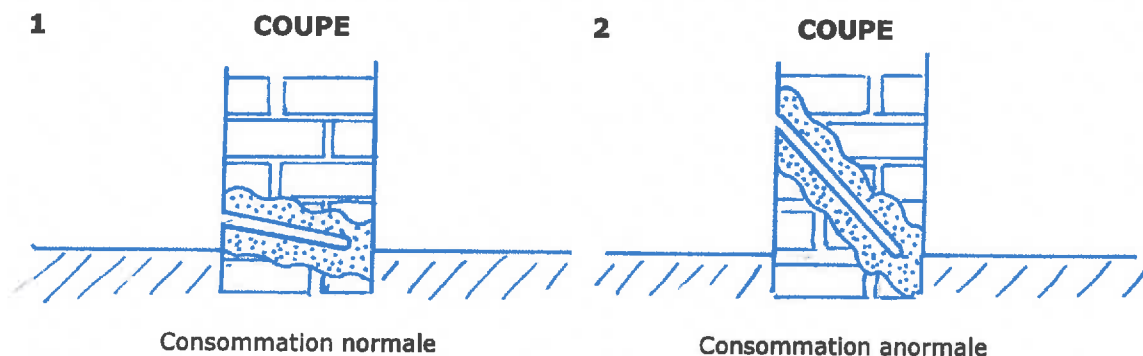
Avant les injections, il est indispensable de nous signaler si les murs à traiter n'ont pas été mis en présence d'urée (anciennes étables). Dans ce cas, il serait nécessaire de faire des prélèvements d'au moins 10 gr par mur à une hauteur d'environ 20 cm du sol. Pour des murs de longueur importante, un échantillon tous les 5 mètres sera prélevé. Envoyez-nous ces tests portant des numéros de références, nous analyserons leur teneur en nitrates et vous communiquerons les résultats. De la poudre des anciens joints convient parfaitement.

Pour la technique par diffusion, veuillez nous demander la fiche technique correspondante.

TECHNIQUE D'APPLICATION DU PRODUIT PAR INJECTION SOUS BASSE PRESSION**1) Forage des trous (diamètre 16 mm)**

Ces carottes seront légèrement alésées vers le bas (env. 15°) et la profondeur sera égale à la largeur du mur moins 7 cm (voir croquis n° 1 et 3).

Remarque : l'inclinaison donnée aux trous de forage ne peut être exagérée. En effet, si l'inclinaison est plus importante que 15°, il sera nécessaire d'augmenter la consommation du produit, la barrière étanche devenant plus grande (voir croquis n° 2).



Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition NF temp 14/11/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

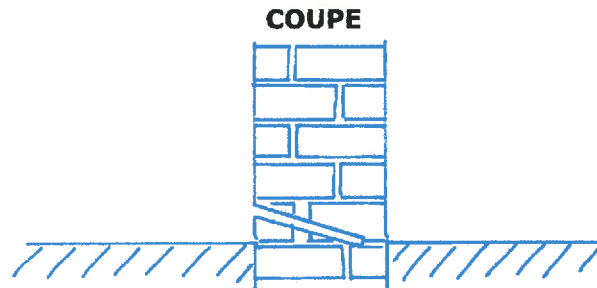
Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



2)

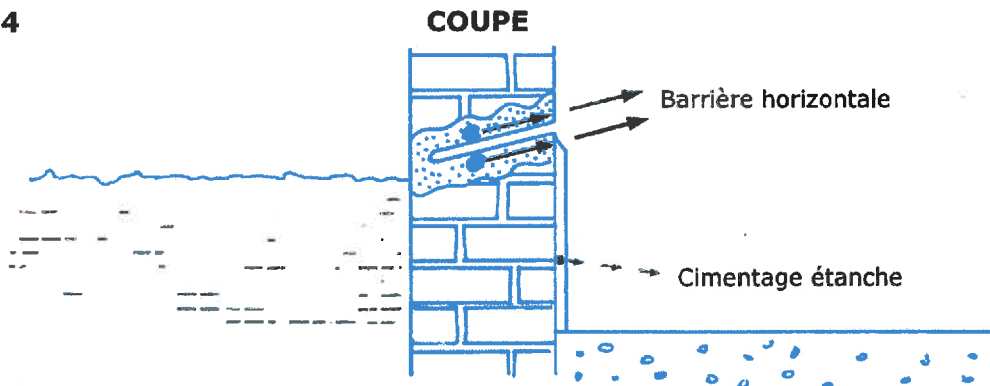
- a. Le forage peut s'effectuer par l'intérieur ou par l'extérieur, mais le fond de la carotte doit être au niveau du sol fini intérieur du bâtiment (voir croquis n° 3)

3



- b. Ne jamais traiter des murs dont l'une des faces serait contre des terres. Dans ce cas, il y a lieu d'exécuter un cimentage étanche jusqu'au niveau des terres et ensuite injecter au-dessus de ce cimentage (voir croquis n° 4).

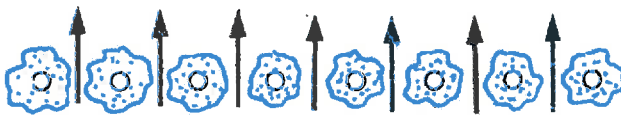
4



- 3) Les trous seront forés entre axes tous les 10 centimètres (voir croquis n° 6).
Exemple de mauvais traitement (voir croquis n° 5).

5

ELEVATION

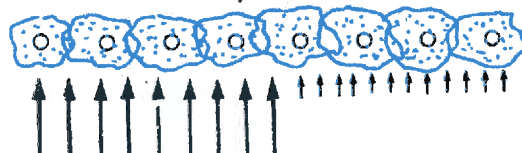


Croquis 5 = mauvais traitement.
L'humidité sait encore remonter
(soit trous trop espacés - soit trop
peu de produit injecté.)

6

ELEVATION

= remontées capillaires



Croquis 6 = bon traitement
L'humidité ne sait plus remonter

ATTENTION : si vous remarquez que vous avez injecté trop peu de produit, il faut intervenir une seconde fois en repartant à 0 au niveau des consommations. C'est-à-dire comme si le mur n'avait pas encore été injecté.

Consulter la notice légale en fin de document

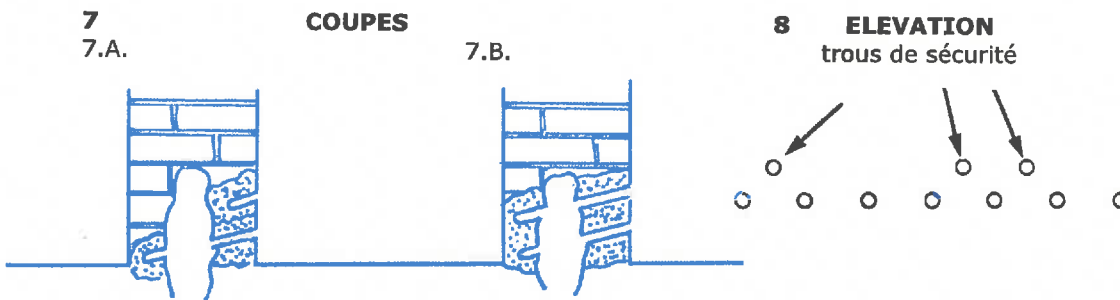
Page n°2 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition NF temp 14/11/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

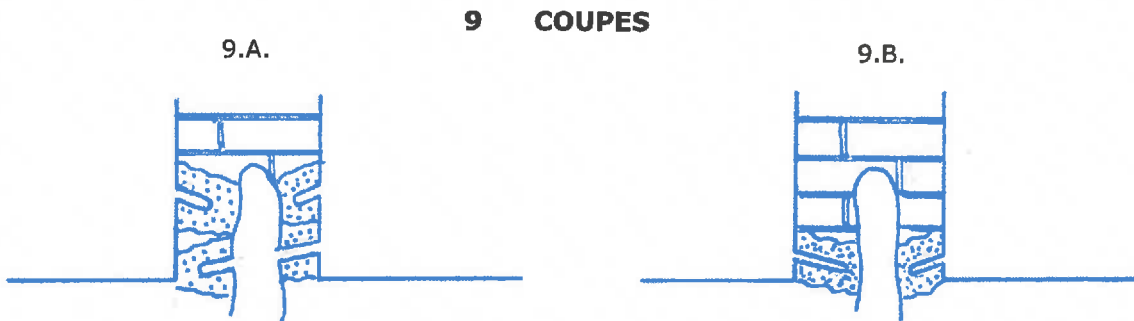
Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

4) Au moment du forage, si vous sentez des vides dans le mur, il sera nécessaire soit :

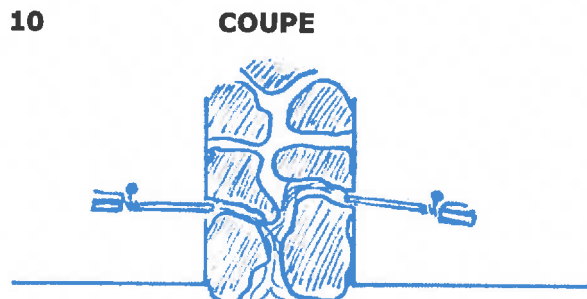
- a. ... de forer un trou de sécurité à env. 8 cm au dessus (voir croquis n° 7.A, 7.B et 8).
Un premier forage avant d'atteindre cette poche sera effectué ainsi qu'une injection (voir croquis 7.A.).
Ensuite, cette opération sera répétée après le passage de ce vide (voir croquis 7.B.).
Il y a lieu de répéter cette opération autant de fois que des vides dans la maçonnerie se manifesteront (voir croquis 7.A, 7.B et 8).



- b. ... de forer un trou de sécurité de l'autre côté du mur et ceci dans la première partie (voir croquis 9.A et 9.B).



- 5) Dans les cas les plus courants, les murs en briques peuvent être injectés par un seul côté jusqu'à une épaisseur de mur de 50 cm à 60 cm. Pour les murs en pierres non poreuses (ex. : pierres bleues) jusqu'à 40 cm. Au-delà de ces dimensions, les injections se feront par les deux côtés, car dans ce cas précis et ceci uniquement pour les pierres très denses, c'est seulement par les joints que l'humidité remonte. Ces derniers seront donc à traité en priorité et ce avec le plus grand soin. (Dans certains cas, il sera même nécessaire de vider un joint sur sa longueur et sa profondeur pour faire couler le produit par dessus les pierres afin que celui-ci puisse atteindre le mortier de maçonnerie du mur). (voir croquis n° 10). En cas de doute, consultez-nous.



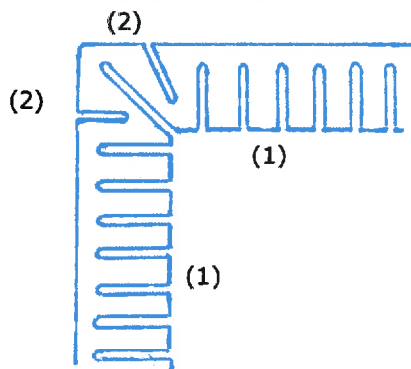
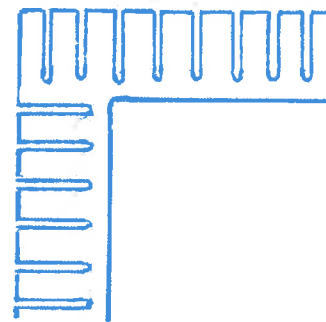
Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition NF temp 14/11/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

- 6) a. Si vous forez les trous de l'intérieur (voir (1) sur croquis n° 11), lorsque vous arriverez aux coins, vous ferez un forage en biais, ainsi qu'un ou deux forages droits à partir de l'extérieur (voir (2) sur croquis n° 11) pour combler les vides non injectables de l'intérieur. L'humidité remonterait par ces endroits (voir croquis n° 11).
- b. Si vous forez les trous de l'extérieur, vous forez en ayant soin d'effectuer également un barrage efficace dans les coins (voir croquis n° 12).

11
COUPE
TRAITEMENT PAR L'INTERIEUR

12
COUPE
TRAITEMENT PAR L'EXTERIEUR


- 7) Si pour une raison ou l'autre vous estimez ne devoir injecter qu'une partie d'un même mur sans ouvertures à la base du sol (portes, baies, etc...), il sera conseillé de faire une remontée verticale de 80 cm à 1 mètre. Ceci pour éviter des remontées capillaires venant de murs non traités.

CONCLUSION

Partout où il n'y aura pas de **CAPILASIL/CAPILASIL HS**, la réaction chimique ne pourra se faire et des remontées capillaires seront à craindre. ... Faites vous-même un essai sur une brique ou autre matériau composant de votre mur. Traitez ce matériau et laissez la polymérisation se faire pendant quelques jours. Ensuite, vous pourrez jeter de l'eau sur le support traité. Le résultat sera là : un changement spectaculaire de la tension superficielle (perlage). L'eau ne rentre plus dans le matériau, donc ne peut plus être pompée par ce dernier.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°4 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition NF temp 14/11/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLÉ-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
 T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
 INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

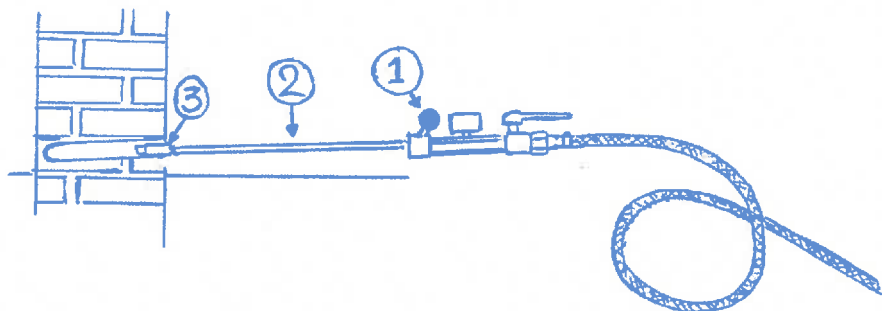


MODE D'EMPLOI DE L'APPAREIL

- 1) Disposer la vanne d'ouverture en position perpendiculaire au tuyau.
- 2) Vérification du joint d'embout de l'injecteur (il ne peut remonter sur l'élément métallique coulissant). Pour le remplacement du joint, dévisser le dernier élément (bague) de l'injecteur, remplacer le joint et revisser bien la bague afin d'éviter qu'elle ne se détache et ne se perde lors de l'enlèvement de l'injecteur.
- 3) Placement des 2 tuyaux dans le bidon de produit (**CAPILASIL**)
- 4) Placement de l'injecteur dans l'entrée des carottes. Il est introduit **uniquement jusqu'après le passage du joint souple** c.-à-d. environ 2 à 3 cm maximum (voir croquis 13 en dernière page)
- 5) Serrer légèrement et surtout pas à fond en tournant l'axe comportant la boule noire. Un demi-tour à un tour à droite suffit amplement. **IMPORTANT : vous devez voir du produit ressortir à l'endroit où l'injecteur est placé.**
- 6) Injecter en ouvrant la vanne et compter de 1 à 5 (temps en secondes - suivant la porosité du matériau) en comptant naturellement le même nombre de secondes par temps d'injection pour chaque injection et ce à chaque passage.
Arrivé au dernier trou, répéter l'opération jusqu'à ce que tout le liquide prévu soit injecté dans le mur. Même des murs lents en temps d'absorption doivent être traités avec les quantités définies ci-après : 1,5 à 2 litres au mètre courant par 10 cm d'épaisseur de mur.

Pour avoir plus facile, calculer exactement ce que vous devez mettre comme produit dans 3 ou 5 trous.
Ex. : un mur de 40 cm d'épaisseur prendra en moyenne 8 litres au mètre courant.
Si vous faites 10 trous au mètre, vous devrez mettre 0,8 litre par trou soit 2,4 litres (1) ou 4 litres (2) et de la vider entièrement dans ces trous suivant la description reprise ci-dessus et vos quantités d'injections seront exactes.
- 7) Lorsque vous enlevez les injecteurs, toujours les retirer droit (sans les faire aller de gauche à droite) pour éviter de plier l'embout qui ne permettrait plus un traitement correct.
- 8) Après traitement, bien rincer soigneusement et à profusion avec de l'eau propre. Remplir un bidon vide avec de l'eau et faire passer celle-ci comme le produit afin de nettoyer les tuyaux, la pompe et l'injecteur .

13 POSE DE L'INJECTEUR



Tourner la manette de serrage ① qui va faire avancer le coulisseau ② pour écraser le joint souple d'étanchéité ③.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°5 - Cette fiche technique comprend 5 page(s) - Edition NF temp 14/11/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE